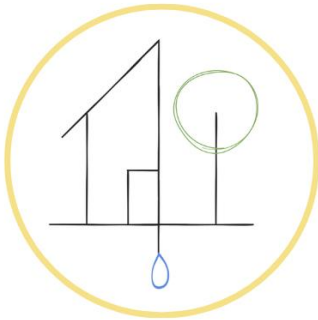


# Projet



## « Engagé Eau Jardin »



Face au changement climatique, la gestion durable de l'eau et la préservation de la biodiversité sont devenues essentielles. À l'échelle locale, cela se traduit par des problèmes concrets comme les ruissellements, la sécheresse des sols, les pénuries d'eau et la disparition des habitats naturels.

De plus en plus de citoyens souhaitent agir, mais manquent d'accompagnement.

Le projet « Engagé Eau Jardin : Conseil - Action - Habitant », porté par le CPIE du Rouergue, répond à ce besoin en aidant les particuliers à adopter des solutions concrètes pour mieux gérer l'eau, désimperméabiliser les sols et aménager leurs jardins de façon écologique.

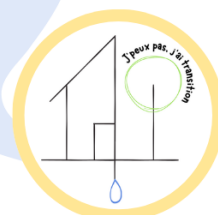
Grâce à des diagnostics personnalisés, un accompagnement technique et un soutien matériel, ce projet rend ces actions accessibles à tous et encourage une dynamique collective en faveur de la transition écologique.

① Atelier sur la gestion de l'eau de pluie

② Diagnostic du jardin

③ Plan d'action

④ Mise en oeuvre des actions



L'engagement des particuliers dans ce projet aboutit au label "Je ne peux pas, j'ai transition", qui vient valoriser les efforts des foyers engagés, tout en créant un réseau de citoyens propice à l'échange et à l'entraide.

# Méthodologie du projet

## 1- Atelier grand public sur la gestion de l'eau de pluie

## 2- Diagnostic du jardin

- Identification des opportunités d'action : gestion des eaux pluviales (noues, bassins d'infiltration), désimperméabilisation des sols (terrasses, allées, zones de stationnement), aménagement du jardin et du sol favorisant la biodiversité (haies vivantes, espaces fleuris, tonte des pelouses, etc.), gestion des déchets verts
- Discussions sur les priorités, le budget et le degré d'implication souhaité par l'habitant

## 3- Plan d'action

- Élaboration personnalisée d'un plan d'action et de scénarios d'aménagements
- Conseils techniques par les animateurs du CPIE
- Recommandations sur les matériaux, végétaux et techniques à privilégier
- Livret d'accompagnement comprenant :
  - Un plan d'aménagement adapté et des fiches pratiques sur la gestion de l'eau
  - Une estimation des coûts et ressources nécessaires

## 4- Mise en œuvre des actions

- En autonomie : l'habitant met en place les aménagements selon les recommandations
- Ou accompagnement : Un animateur du CPIE assiste la mise en œuvre sur le terrain
- Suivi post-intervention : évaluation de l'impact et ajustements si besoin

L'ambition du CPIE est double : réduire l'impact environnemental des habitations tout en répondant à une volonté citoyenne croissante d'agir pour la transition écologique. Ce projet est manière concrète de conjuguer sensibilisation, accompagnement et passage à l'action.

En partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le PNR de l'Aubrac, le PNR des Grands Causses, le PETR Ouest Aveyron, la Communauté de communes Millau Grands Causses, la commune de Millau et les Syndicats de bassins versants, le projet « Engagé Eau Jardin » s'inscrit dans une démarche territoriale cohérente et innovante.

